
La parentalité

La parentalité est un sujet récent dans l'histoire de l'école. Longtemps, la place des familles n'a pas été centrale dans les débats qui l'agitent.

L'école s'est construite sans les familles, parfois contre elles¹. Les discours de nos révolutionnaires l'ont clairement exprimé : « *Je demande que vous décrétiez que, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles, tous les enfants sans distinction et sans exception seront élevés en commun, aux dépens de la République; et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins* ».

Longtemps, l'éducation est demeurée un sujet qui relevait de la sphère privée. L'intérêt, voire la nécessité de réfléchir au rôle et à la place des parents est apparu tardivement. En France, c'est en 1929 que s'est constituée l'association indépendante « l'École des parents », à l'initiative du mouvement de l'école nouvelle.

La loi du 11 juillet 1975 (dite loi Haby) et celle du 10 juillet 1989 ont marqué la volonté de l'éducation nationale de valoriser la place des parents en instaurant leur représentation au sein des Conseils d'école.

À partir des années 90, le concept de parentalité s'est développé dans les projets des associations de parents d'élèves. De cette période aux années 2000, l'école a rappelé régulièrement l'importance de la place des parents et lors du « Débat sur l'école », qui s'est déroulé entre 2003 et 2004, l'évocation du rôle et de la place des parents, des attentes réciproques des familles et de l'école, y a été fréquente.

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a fait du renforcement de la coopération avec les parents un des leviers pour la réussite de tous les élèves. Cela implique la construction d'une relation de confiance à laquelle l'organisation d'échanges réguliers doit contribuer.

Comme on peut le lire dans un dossier de l'IFE (Institut français de l'éducation), la relation école-famille a été désignée par plusieurs vocables : « partenariat, collaboration, coopération et récemment seulement coéducation ». On est passé d'une école sanctuaire du savoir à une école ouverte sur la société.

La circulaire du 15 octobre 2013 relative au renforcement de la coopération entre les parents et l'école dans les territoires précise les modalités de mise en œuvre opérationnelle des principes de coéducation. L'esprit de ce texte est principalement axé sur l'obligation faite aux équipes pédagogiques et éducatives de mieux associer les parents à la vie de l'établissement et au suivi de la scolarité de leurs enfants,

Il y aura bientôt « un référent parent »² au sein de chaque établissement. Il aura pour mission d'impulser des actions propres à développer la participation des parents et de leurs représentants à la vie de l'établissement où sont scolarisés leurs enfants. Il n'est nullement question qu'il prenne en charge la question des parents au sein de l'établissement mais qu'il puisse accompagner la relation entre les familles et les membres de la communauté éducative.

Au-delà de ces dispositions réglementaires, il est nécessaire de promouvoir une coopération fructueuse école-famille au service de la réussite de tous les élèves. L'aménagement des espaces parents, lieux principalement dédiés aux rencontres individuelles et collectives, facilite la participation des familles et favorise les échanges et la convivialité. Des actions et projets collectifs, en lien avec le projet d'école ou d'établissement³ peuvent être proposés dans ces espaces par les parents d'élèves, leurs représentants et leurs associations, les équipes éducatives ou des partenaires de l'École.

La coopération signifie faire œuvre commune. Cela suppose de prendre en considération les parents, de les associer à la scolarisation de leurs enfants, de valoriser leurs apports et d'asseoir leur légitimité au sein de l'école. Impliquer les parents comme partenaires, c'est leur permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de

¹ Claude Bisson Vaivre, IGEN honoraire

² <http://eduscol.education.fr/cid53875/referent-academique.html#lien0>

³ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/Guide_methodologique_595243.pdf

l'établissement scolaire, du déroulement de la scolarité de leurs enfants, d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement.

Le concept de parentalité est aujourd'hui une thématique centrale dans les lieux d'accueil et de scolarisation. Le schéma départemental de services aux familles initié par Laurence Rossignol, alors ministre des familles, de l'enfance et des Droits des femmes, a permis de réfléchir à cette question avec une nécessité de fluidifier le parcours en facilitant le passage de l'enfant d'un lieu à un autre, avec une coordination des acteurs qui intègre le rôle du parent, premier éducateur de l'enfant.

À l'école maternelle

Le programme de l'école maternelle qui a paru au bulletin officiel n° 2 du 26 mars 2015 affirme dans ses missions la place pleine et entière des familles puisque le paragraphe qui les concerne apparaît dans les missions de cette première école, au chapitre 1.1 : une école qui accueille les enfants et leurs parents.

« Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques. Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des familles. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle (la place du langage, le rôle du jeu, l'importance des activités physiques et artistiques...). L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation. L'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant. »

Madame Viviane Bouysse, Inspectrice générale de l'éducation nationale, dans un écrit portant sur les principes de coéducation, a décliné des éléments propres à construire des relations saines et constructives, dès l'école maternelle.

En effet, la place des familles, de toutes les familles, concerne bien aujourd'hui l'école et en premier lieu cette première école. **La maternelle va fonder la qualité des relations qui vont se nouer entre l'école et la famille, avec une équité de traitement de tous les parents.**

Et le système éducatif aurait fort intérêt à s'inspirer de la posture de l'école maternelle à l'égard des parents, à s'appuyer sur cette confiance installée et entretenir les liens qui ont été tissés.

Etre parent est un métier compliqué. En 1987, Bruno Bettelheim avait écrit un ouvrage dont le titre est à lui seul un message : «Pour être des parents acceptables». Nous sommes loin de viser la perfection...

A l'école, l'histoire singulière de chaque parent, son itinéraire d'élève vont peser lourd dans le devenir scolaire de leur enfant. Les codes de l'école posent des difficultés particulières aux familles qui ne les maîtrisent pas complètement.

Il y a bien des enjeux de pouvoir à réfléchir. Le rapport au langage, les usages de la langue se compliquent encore avec les problématiques d'ethno parentalité.

« Les modalités des échanges, la langue et les niveaux de langue, la place de l'écrit peuvent contribuer à tenir certains parents éloignés de l'école : s'ils se sentent exclus de la communication et indignes, leurs enfants risquent fort d'intégrer ce statut pour eux-mêmes. »

Va-t-on alors parler de parentalité, de soutien à la parentalité ?

Le sociologue Bernard Lahire^{4,5} qui travaille sur les inégalités, nous explique que : «ces enfants sont dans une double solitude. Ils se dépouillent de ce qu'ils sont à la maison pour venir à l'école. Ils font la même chose lorsqu'ils rentrent à la maison».

L'école ne peut mettre les enfants dans un insurmontable conflit de loyauté. Aider les enfants à réussir, c'est donc travailler en partenariat avec les familles.

Comment se déclinent alors les principes et les étapes de la coéducation, dès l'école maternelle ?

Réparer, accueillir, réfléchir à la séparation ainsi que l'a rappelé Boris Cyrulnik lors des Assises de la maternelle en mars 2018 est sans doute la première mission de l'école maternelle. La sécurité affective est la condition essentielle d'une entrée réussie dans le monde de l'école.

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Lahire

⁵ <http://www2.cndp.fr/revueVEI/lahire114.pdf>

Il y a à faciliter ce passage de l'enfant et de ses parents à l'école maternelle. « La transition entre les modes d'accueil des moins de trois ans et l'entrée à la maternelle, qui ont chacun une philosophie différente, peut s'avérer parfois douloureuse ».⁶ Cette première entrée est encore plus anxiogène pour les enfants et les parents qui n'ont pas connu de séparation. Rassurer les enfants, c'est bien rassurer les parents, donner des repères, leur permettre de comprendre le fonctionnement de l'école, les codes; expliquer les modalités d'apprentissage, la place du jeu, l'importance du langage, les activités physiques et artistiques... Faire vivre et enrichir ce principe de coéducation avec des actions, mettre en actes ces principes et envisager les modalités de communication de l'évaluation positive, c'est-à-dire expliquer au cours de rencontres les progrès des enfants.

Travailler sur le champ de la parentalité, c'est aussi initier des partenariats.

En tout premier lieu, la qualité de l'accueil à l'école maternelle est déterminante pour les familles dont il faut parfois réparer les blessures d'école. **Cette parité d'estime est un préalable à l'installation de relations respectueuses et confiantes .Il y a une reconnaissance réciproque à construire.**

Dans son ouvrage Catherine Hurtig Delattre⁷, directrice d'école, engagée dans l'ICEM pédagogie Freinet évoque trois piliers : accueillir, informer, dialoguer.

L'école maternelle doit accueillir chaque enfant et chaque famille et le texte du programme précise encore que c'est dans la classe que cet accueil se met en place, particulièrement lors de la première année d'école.

« Il n'y a pas de lien social sans principe d'hospitalité. L'école maternelle doit être hospitalière. » expliquait Viviane Bouysse, Inspectrice générale, devant les membres de l'OZP en 2012.

Prévenir plutôt que remédier ; un principe essentiel

La rentrée nécessite d'être préparée en amont de l'entrée à l'école et différents temps sont nécessaires.

La place des parents dans le processus de scolarisation au moment de la première rentrée est une dimension essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant.

Les actions construites avec les professionnels de la petite enfance sont encouragées mais elles demeurent encore timides. Pourtant, il est assuré que les projets avec les crèches, les RAM sont tout au bénéfice d'une entrée sereine à l'école.

Au moment de l'admission

Au troisième trimestre, avec le directeur (trice), la famille va faire connaissance avec le monde de l'école. Le directeur (trice) va instaurer un dialogue pour mieux connaître le futur jeune élève, expliquer le fonctionnement de l'établissement, les règles et répondre aux questions des familles. Il (elle) va peut-être distribuer un document de présentation, une plaquette de l'école et le règlement intérieur. Un regard bienveillant sera porté en direction des parents afin de prendre en compte leur patrimoine culturel et installer une connaissance mutuelle des différentes cultures.

Et puis au mois de juin, en petit groupe, dans une relation de proximité, l'enseignant(e) pourra accueillir les futurs élèves dans la classe, avec des activités ludiques, en tutorat avec des pairs plus experts et en présence des parents.

Cela va permettre à l'enfant et à sa famille de se projeter, de construire des repères; de rencontrer les personnels, d'identifier leur fonction, dans une relation individualisée. Ils vont aussi découvrir certains outils de communication comme le cahier de vie, À cette occasion, le conseil d'école sera présenté.

En effet, lorsque l'enfant entre à l'école, ses parents deviennent parents d'élève.

À la rentrée, l'accueil se fait dans la classe (et non à la porte de la classe) avec les familles pour accompagner la séparation et participer avec les enfants aux premières activités.

La réunion de rentrée permet aux familles de mieux se représenter les apprentissages menés, les modalités d'apprentissage, l'emploi du temps, les projets spécifiques, les temps forts...

Un goûter, un repas inter culturel, une rentrée en musique sont autant de possibles pour construire des liens entre les familles et l'école.

⁶ Rapport du défenseur des enfants 2018

⁷ « La coéducation à l'école, c'est possible » aux éditions Chronique sociale,

p. 3 L Sagot, IEN Maternelle, texte amendé en mai 2018

La parentalité, les principes de coéducation vont se décliner ensuite tout au long de la scolarité avec des actions menées avec les familles : des sorties sportives et culturelles, la participation à des ateliers dans la classe, un café des parents pour aborder des thématiques qui concernent l'enfance.

Il faut ouvrir les classes au-delà de l'accueil du matin et ne pas craindre d'expliquer (plutôt que de justifier à posteriori).

L'école maternelle a pour mission d'aider les familles à mieux comprendre ce que leurs enfants font et apprennent à l'école. Il y a bien à rendre lisibles les apprentissages. Or, les familles les plus vulnérables, de milieux socioéconomiques fragiles ont davantage de difficultés à identifier les apprentissages sous tendus par les activités sur lesquelles leurs enfants s'exercent. Les inviter à participer à des moments de classe les engage à une meilleure compréhension des savoirs scolaires.

La réflexion sur les outils de communication est importante : le carnet de liaison, le cahier de vie, les blogs d'école et les ENT vont permettre l'installation d'une correspondance suivie ; des affichages régulièrement renouvelés, la mise en valeur des productions sont également des éléments propres à accéder à une meilleure compréhension des enjeux de cette première scolarisation.

De nombreuses actions vont permettre aux parents d'être acteurs et de renforcer leurs compétences de parents : des projets pédagogiques construits avec leur présence régulière, des sacs à histoires qui voyagent entre l'école et la famille, les activités pédagogiques complémentaires en leur présence, des activités péri éducatives pour accompagner des familles démunies à mieux comprendre ce que leurs enfants font et apprennent à l'école, à franchir la porte des structures culturelle

À l'école élémentaire

Lors de sa conférence de presse du 23 août 2017, Le ministre de l'éducation nationale a annoncé sa volonté de voir généraliser l'usage de LA MALLETTE DES PARENTS.⁸ Lancée en 2010 sur l'académie de Créteil, c'est un outil qui vise à apporter aux équipes des outils pour mieux communiquer avec les familles.

Jean-Michel Blanquer a rappelé que « l'entrée à l'école élémentaire représente un moment clé dans l'échange avec les familles ; **elle doit permettre de poursuivre la relation de confiance qui a pu se tisser à l'école maternelle.** La « Mallette des parents » vise à faciliter le dialogue en aidant les parents d'élèves à comprendre les enjeux de la scolarité, à répondre aux questions qu'ils se posent à l'entrée au cours préparatoire et à les rendre acteurs de la réussite de leur enfant. Les ateliers-débats de la Mallette des parents sont des temps d'échanges privilégiés entre parents et enseignants, à partir d'un projet préparé en classe avec les élèves.(...) effet, l'année du CP est unanimement perçue comme une année centrée fondamentalement sur l'apprentissage du lire/écrire/compter, avec ce que cela suppose d'attentes et d'espoirs de la part des familles, comme des élèves. En se centrant dès le début de l'année de CP sur ce que signifie « apprendre à lire », la communication avec toutes les familles se situe au cœur des enjeux fondamentaux de la scolarité. Les débats permettront d'expliquer comment se déroulent les apprentissages, comment accompagner son enfant et les conditions d'un bien-être à l'école pour une réussite de tous les élèves.»

L'évaluation

Des rencontres individuelles avec les familles sont mises en place pour les associer à l'évaluation positive de leur enfant. Une culture partagée de l'école sera construite en échangeant autour de l'enfant : ce qu'il est, ce qu'il sait et sait faire. Et l'implication des parents dans la mise en œuvre des dispositifs d'aide est tout aussi essentielle.

Les partenariats

La question de la parentalité s'envisage dans un partenariat réfléchi avec les services de l'état, les collectivités et les associations.

Sous l'autorité du Préfet, le schéma départemental de services aux familles a permis l'instauration d'une véritable réflexion partenariale. Dans le département de l'Oise, une des commissions de travail concerne directement la question de la parentalité.

⁸ <http://mallettedesparents.onisep.fr/>

L'éducation nationale travaille aujourd'hui avec les collectivités pour mettre en œuvre des dispositifs passerelles avec d'autres structures qui impliquent directement la place des familles.

Les relations régulières avec les représentants de parents, les associations de parents d'élèves sont un élément important de cette évolution dans le rapport de l'école avec les familles.

La collaboration avec les associations, telles que. ATD Quart Monde, qui travaille avec les familles précaires, nous rappelle qu' « en associant leurs parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir ! »

En conclusion

L'éducation nationale s'est à présent dotée de textes réglementaires pour que s'instaure une véritable coéducation, dans une relation de confiance tout au bénéfice des enfants. Il reste encore à mieux faire pour faire connaître les dispositifs existants, poursuivre la formation des enseignants et diffuser les outils.

Pour accompagner cette évolution dans notre système éducatif, le site EDUSCOL⁹ a ouvert un espace accessible au grand public.

La réduction des écarts est aujourd'hui un enjeu majeur. Pour mémoire, 90 % des enfants de cadres et d'enseignants passent le BAC sept ans après être entrés en 6^{ème}. C'est 50 % pour les enfants d'ouvriers. Et parmi ces 50%, seuls, 4% de ces adolescents sortiront du lycée avec un BAC S en poche.

Selon des données un peu anciennes(1995), plus de 38 % des enfants dont la mère n'a aucun diplôme décrochent du système scolaire, contre 5,9 % de ceux dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur, soit un rapport de 1 à 6,5.¹⁰ Cette forte corrélation entre le niveau socio culturel et économique de la famille (et particulièrement la mère) et la réussite scolaire de l'élève n'est pas inéluctable.

Cette lutte contre le déterminisme social se fera avec les parents. Il nous faut gagner leur confiance, les accrocher à l'école pour éviter d'avoir en germe de futurs décrocheurs.

Pour aller plus loin

Lire la communication de Mesdames Aurore Bergé et Béatrice Descamps le Mercredi 31 janvier 2018

Mission « flash » sur les relations école-parents Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation

<http://www2.assemblee-nationale.fr/static/15/commissions/CAffCult/Final-CommunicationMissionFlash.pdf>

⁹ <http://eduscol.education.fr/cid53753/soutien-a-la-parentalite.html>

¹⁰ http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/bernard_solo1.pdf